



Renouvellement titre de sejour scientifique ...

Par Visiteur

Bonjour,

Actuellement, j'ai un titre de séjour scientifique (je suis doctorant en 4^e année) valable jusqu'au mois de Mai, et je voudrai rester en France pour chercher un emploi après la fin de ma thèse (Après Mai). Quelqu'un m'a dit que j'ai le droit de renouveler mon titre de séjour pendant 6 mois pour chercher un emploi. Mais, je sais que normalement il y a des problèmes pour renouveler la carte de séjour "scientifique", parce que il ya des trucs que pour les scientifique ne marche pas (par exemple: l'autorisation provisoire de séjour).

Alors, je voudrais savoir quel titre de séjour puis-je demander á la préfecture pour rester en France après mai. (Je suis entre en France en Nov-2007 avec un titre de séjour scientifique).

Je vous remercie pour votre réponse

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

En principe étant donné que votre travail de recherche prend fin vous ne pouvez pas solliciter une prolongation sauf à prouver que votre recherche n'est pas terminée par une nouvelle convention d'accueil de l'organisme de recherche hôte.

Sinon vous devez dans les deux mois précédents l'expiration de votre titre de séjour faire une demande de changement de statut (salarié ou autre).

Cordialement